

RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01460

Numéro SIREN : 454 035 403

Nom ou dénomination : SOCIETE NOUVELLE APILOG AUTOMATION

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2023 sous le numéro de dépôt 753

Société Nouvelle APILOG Automation

*Société par actions simplifiée
au capital de 230.000 €
3, rue Galvani – 91300 MASSY
RCS EVRY 454 035 403*

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY



Le : - 8 FEV. 2023
Numéro : 783

**RESOLUTION D'AFFECTATION PROPOSEE ET VOTEE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 06 JANVIER 2023**

Troisième Résolution : Affectation du résultat

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022, ainsi qu'il suit :

- 894.646,55 €, correspondant au résultat net bénéficiaire annuel
- 2.353,45 € prélevée sur le poste « Autres réserves » lequel est ainsi ramené de de 1.108.534,43 € à la somme de 1.106.180,98 €

Soit un total disponible de 897.000 €, à titre de distribution de dividendes

Le montant du dividende alloué correspondrait à un dividende de 39 € par action. Il serait mis en paiement à l'issue de la présente assemblée générale.

Vote de cette résolution :

- pour : 23.000
- contre :
- abstention :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

SOCIETE NOUVELLE APILOG AUTOMATION
Société par actions simplifiée au capital de 230 000 Euros

Siège social : 3 rue Galvani – 91300 MASSY

R.C.S. EVRY – 454 035 403

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**
- **Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées**



CCA – CONSEIL & AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris

1 Bis avenue de Verdun – 94700 MAISONS-ALFORT
Tél : 01.43.68.24.20 • contact@ccaaudit.com •

SOCIETE NOUVELLE APILOG AUTOMATION
Société par actions simplifiée au capital de 230 000 Euros

Siège social : 3 rue Galvani – 91300 MASSY

R.C.S. EVRY – 454 035 403

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022



CCA – CONSEIL & AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris

1 Bis avenue de Verdun – 94700 MAISONS-ALFORT
Tél : 01.43.68.24.20 • contact@ccaaudit.com •

SOCIETE NOUVELLE APILOG
AUTOMATION
3 rue Galvani
91300 MASSY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

A l'assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOCIETE NOUVELLE APILOG AUTOMATION relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

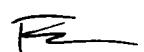
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

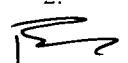
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Maisons-Alfort, le 19 décembre 2022



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Fabrice CANGIOLONI", is written over the circular stamp.

CCA - CONSEIL & AUDIT

*Société de Commissariat aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS
Représentée par Monsieur Fabrice CANGIOLONI*

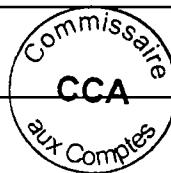
Bilan Actif

		30/09/2022			30/09/2021
Etat exprimé en euros		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	(I)				
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions brevets droits similaires	179 861,03	147 697,97	32 163,06	49 140,81	
Fonds commercial (1)	26 062,07		26 062,07	26 062,07	
Autres immobilisations incorporelles	272 000,00		272 000,00	272 000,00	
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques,mat. et outillage indus.	24 143,27	17 839,58	6 303,69	5 002,92	
Autres immobilisations corporelles	743 770,09	510 587,43	233 182,66	281 237,26	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	67 690,00		67 690,00	64 405,00	
TOTAL (II)	1 313 526,46	676 124,98	637 401,48	697 848,06	
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	225 525,71		225 525,71	94 781,02	
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et Acomptes versés sur commandes					
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	6 512 978,41		6 512 978,41	6 471 072,73	
Autres créances	3 611 433,77		3 611 433,77	2 045 839,35	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES		558 323,43		558 323,43	1 469 386,81
Charges constatées d'avance	160 216,24		160 216,24	152 323,22	
TOTAL (III)	11 068 477,56		11 068 477,56	10 233 403,13	
COMPTES DE REGULARISATION					
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	12 382 004,02		676 124,98	11 705 879,04	10 931 251,19

(1) dont droit au bail

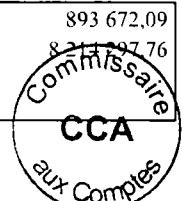
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

	Etat exprimé en euros	30/09/2022	30/09/2021
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel	230 000,00	230 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
RESERVES			
Réserve légale	23 000,00	23 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 108 534,43	1 111 862,34	
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	894 646,55	893 672,09	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres	2 256 180,98	2 258 534,43	
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Total des autres fonds propres			
Provisions			
Provisions pour risques	553 787,00	458 419,00	
Provisions pour charges			
Total des provisions	553 787,00	458 419,00	
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 645 106,96	2 412 003,71	
Dettes fiscales et sociales	2 466 032,16	2 402 761,50	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	277 994,92	384 218,82	
Produits constatés d'avance (1)	3 506 777,02	3 015 313,73	
Total des dettes	8 895 911,06	8 214 297,76	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	11 705 879,04	10 931 251,19	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	894 646,55	893 672,09	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	8 895 911,06	8 214 297,76	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			



Compte de Résultat 1/2

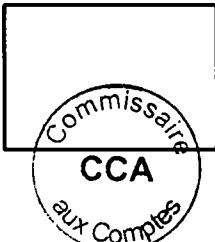
		Etat exprimé en euros		30/09/2022	30/09/2021
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				1 686,02
	Production vendue (Biens)	37 281,01	386,60	37 667,61	58 379,06
	Production vendue (Services et Travaux)	18 481 485,66	1 673 799,24	20 155 284,90	18 592 545,57
	Montant net du chiffre d'affaires	18 518 766,67	1 674 185,84	20 192 952,51	18 652 610,65
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			53 901,12	50 277,77
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			460 880,50	548 326,44
	Autres produits			2 043,50	37 636,93
	Total des produits d'exploitation (1)		20 709 777,63		19 288 851,79
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			47 507,82	16 552,24
	Variation de stock			(130 744,69)	950,84
	Autres achats et charges externes			10 746 596,16	10 386 761,41
	Impôts, taxes et versements assimilés			251 898,88	221 730,19
	Salaires et traitements			5 462 261,69	4 846 151,48
	Charges sociales du personnel			2 400 288,14	2 125 454,71
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			88 455,49	78 148,27	
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations				2 461,50	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			505 787,00	458 419,00	
Autres charges			3 452,55	157,72	
	Total des charges d'exploitation (2)		19 375 503,04		18 136 787,36
	RESULTAT D'EXPLOITATION		1 334 274,59		1 152 064,43



Compte de Résultat 2/2

	Etat exprimé en euros	30/09/2022	30/09/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 334 274,59	1 152 064,43
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	20 836,60	14 389,03
	Total des produits financiers	20 836,60	14 389,03
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	7,35	37,28
	Total des charges financières	7,35	37,28
	RESULTAT FINANCIER	20 829,25	14 351,75
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 355 103,84	1 166 416,18
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 213,24 48 000,00	
	Total des charges exceptionnelles	57 213,24	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(57 213,24)	
	PARTICIPATION DES SALARIES	210 933,79	144 415,25
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	192 310,26	128 328,84
	TOTAL DES PRODUITS	20 730 614,23	19 303 240,82
	TOTAL DES CHARGES	19 835 967,68	18 409 568,73
	RESULTAT DE L'EXERCICE	894 646,55	893 672,09

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **11 705 879** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 20 730 614** euros et un total **charges de 19 835 968** euros, dégageant ainsi un **résultat de 894 647** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/09/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

PRESENTATION DE L'ACTIVITE

La SOCIETE NOUVELLE APILOG AUTOMATION SAS a été créée le 27 mai 2004 par l'acquisition des fonds commerciaux des sociétés BERIS, APILOG AUTOMATION, ALBERT MECANIQUE INFORMATIQUE (A.M.I) et ARCANTE.

SOCIETE NOUVELLE APILOG AUTOMATION SAS exerce une activité d'étude, de réalisation de solutions et prestations de service en électricité, automatisme, supervision, informatique et gestion de production pour l'industrie et le bâtiment ainsi que la conception, la fabrication, la commercialisation et la maintenance de tous instruments de contrôle.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

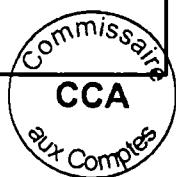
Disponibilités



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2022	
			Augmentations		Diminutions			
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement Autres	478 003,10		4 400,00		4 480,00	477 923,10	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	478 003,10		4 400,00		4 480,00	477 923,10	
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	21 953,97 582 996,53 146 470,75		3 260,31 17 063,60		1 071,01 2 760,79	24 143,27 600 060,13 143 709,96	
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	751 421,25		20 323,91		3 831,80	767 913,36	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			3 285,00			67 690,00	
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	64 405,00		3 285,00			67 690,00	
	TOTAL	1 293 829,35		28 008,91		8 311,80	1 313 526,46	



Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2022		
			Dotations	Diminutions			
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles	130 800,22	21 377,75	4 480,00	147 697,97		
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	130 800,22	21 377,75	4 480,00	147 697,97		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	16 951,05	1 959,54	1 071,01	17 839,58		
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	327 799,74	52 900,23		380 699,97		
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	120 430,28	12 217,97	2 760,79	129 887,46		
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	465 181,07	67 077,74	3 831,80	528 427,01		
	TOTAL	595 981,29	88 455,49	8 311,80	676 124,98		
Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
		Dotations		Reprises		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.						
	Instal technique matériel outillage industriels						
	Instal générales Agenct aménagt divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique, mobilier						
	Emballages récupérables, divers						
	TOTAL IMMOB CORPORELLES						
	Frais d'acquisition de titres de participation						
	TOTAL						
	TOTAL GENERAL NON VENTILE						


 Commissaire
CCA
 aux Comptes

Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres	242 606,00 28 369,00 187 444,00	327 922,00 17 861,00 208 004,00	242 606,00 28 369,00 187 444,00	327 922,00 17 861,00 208 004,00
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	458 419,00	553 787,00	458 419,00	553 787,00
PROVISIONS POUR DEPRECATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	2 461,50		2 461,50	
	PROVISIONS POUR DEPRECATION	2 461,50		2 461,50	
	TOTAL GENERAL	460 880,50	553 787,00	460 880,50	553 787,00
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		505 787,00 48 000,00		460 880,50	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I					



Créances et Dettes

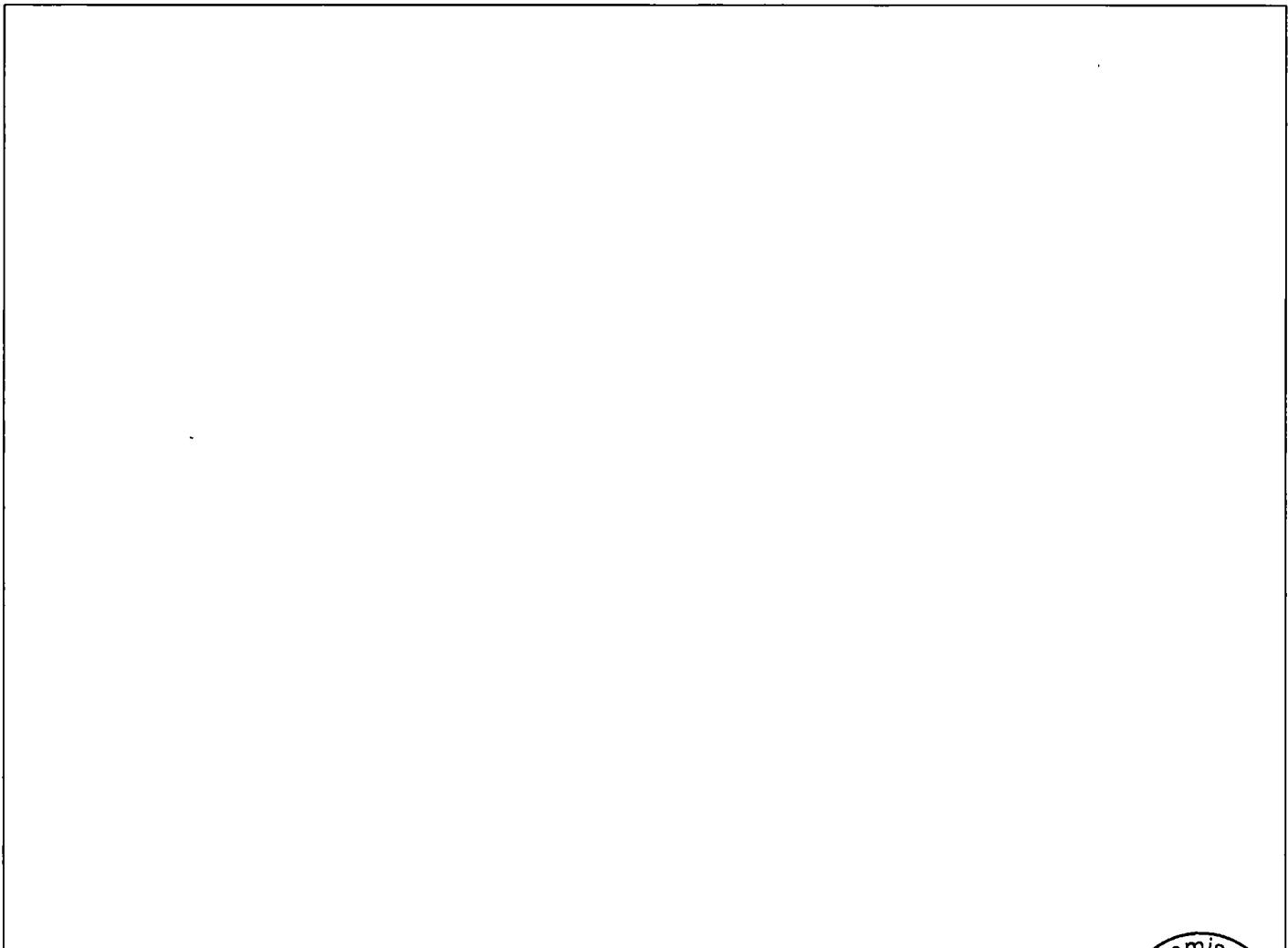
	Etat exprimé en euros	30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	67 690,00		67 690,00
	Clients doutex ou litigieux			
	Autres créances clients	6 512 978,41	6 512 978,41	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 130,00	2 130,00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 396,02	13 396,02	
	Impôts sur les bénéfices	39 576,00	39 576,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	253 699,96	253 699,96	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	3 238 545,20	3 238 545,20	
	Débiteurs divers	64 086,59	64 086,59	
	Charges constatées d'avances	160 216,24	160 216,24	
TOTAL DES CREANCES		10 352 318,42	10 284 628,42	67 690,00
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTEES	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)			
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 645 106,96	2 645 106,96	
	Personnel et comptes rattachés	908 011,90	908 011,90	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	629 471,92	629 471,92	
	Impôts sur les bénéfices	37 046,76	37 046,76	
	Taxes sur la valeur ajoutée	826 521,42	826 521,42	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	64 980,16	64 980,16	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)		*	
	Autres dettes	277 994,92	277 994,92	
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance	3 506 777,02	3 506 777,02	
TOTAL DES DETTES		8 895 911,06	8 895 911,06	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



Capital social

Etat exprimé en euros	30/09/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		23 000,00	10,0000	230 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		23 000,00	10,0000	230 000,00



Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/09/2022	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	298 062,07	BERIS - APILOG AUTOMATION - AMI - ARCANTE - DOMATIC
TOTAL	298 062,07	



Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	30/09/2022	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	225 525,71	94 781,02	130 744,69	
TOTAL I	225 525,71	94 781,02	130 744,69	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				



Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Produits à recevoir		1 918 320
Autres créances clients		1 917 210
<i>Chents factures à établir</i>	1 917 210	
Autres créances		1 110
<i>Versement PEE GCC</i>	1 110	



Charges à payer

Etat exprimé en euros

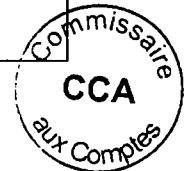
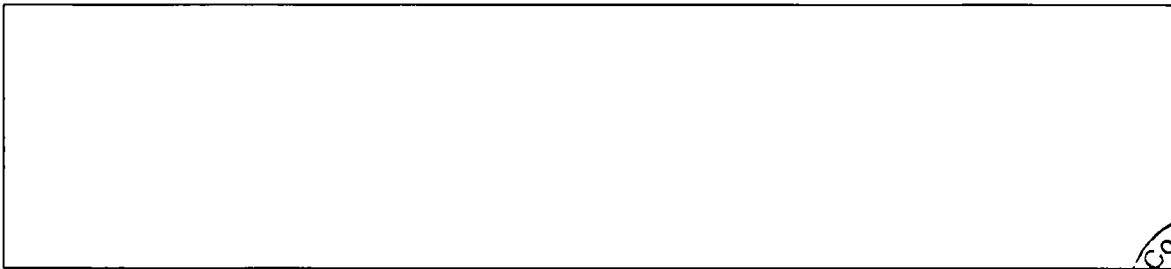
30/09/2022

Total des Charges à payer	1 382 252
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 447
<i>Fournisseurs - fact non payé frais généraux</i>	122 447
Dettes fiscales et sociales	1 259 805
<i>Dettes provision congés payés</i>	403 054
<i>Dettes provision participation au résultat</i>	253 585
<i>Autres charges à payer</i>	251 033
<i>Charges sur provision congés payés</i>	177 572
<i>Organismes - autres charges à payer</i>	109 581
<i>Etat - autres charges à payer</i>	973
<i>Taxe d'apprentissage à payer</i>	3 639
<i>Effort construction à payer</i>	40 455
<i>Cotisation CFE</i>	1 504
<i>Cotisation CVAE</i>	9 794
<i>TVS à payer</i>	7 955
<i>Agesiph à payer</i>	660



Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		160 216	
		160 216	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			160 216



Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		3 506 777	
		3 506 777	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			3 506 777



Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Rémunérations des membres :

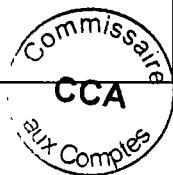
- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance
- ..

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.



Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros	30/09/2022	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances		3 238 545,20	
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers		20 836,60	
Charges financières			
Charges financières			
Autres éléments			



Engagements financiers

Etat exprimé en euros	30/09/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Cautions		2 719 460,74	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		2 719 460,74	
(1) Dont concernant . Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			



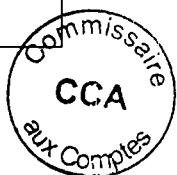
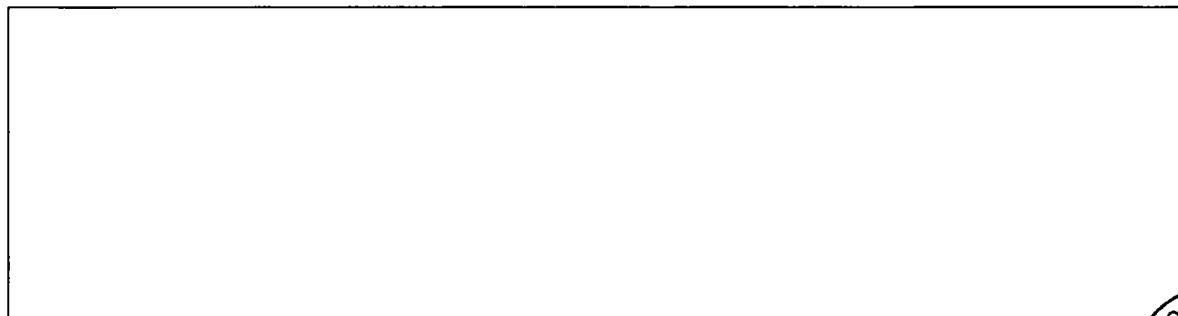
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

30/09/2022

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLÈGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Participation des salariés	221 062,00
	Effort de construction	40 455,09
	C3S	973,00
	Autres	
	Provisions pour risques et charges	177 865,00
	Provisions pour engagement retraite	327 922,00
	Provisions pour rupture conventionnelle	48 000,00
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		816 277,09



Annexe libre

Etat exprimé en euros

Engagement en matière de pensions et retraites

Le montant de l'engagement en matière d'indemnités de départ à la retraite calculé selon "l'unité de crédit projeté" a été établi par l'organisme SOGECAP.

Ce montant a été provisionné et comptabilisé à la clôture de l'exercice pour un montant de 327 922 €, a partir des hypothèses de calcul suivant :

- Age de départ à la retraite : cadre 63-65 ans ; NC 60-62 ans
- Taux moyen d'actualisation : 3,15 %
- Taux de progression des salaires : 2,70 %
- Taux de taxe : cadre : 50%; Etam : 44%; Ouvriers 44% ; 0% Apilog
- Taux de rotation du personnel : 9% jusqu'à 59 ans et 0 à partir de 60 ans ; turn-over faible pour les Ouvriers de GCC
- Turn over variable par tranches d'âge selon une moyenne Groupe sur 3 ans.
- Convention collective : Bâtiment, aéraulique et métallurgie, promotion immobilière.

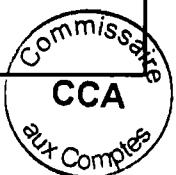


Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

		30/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
	Etat exprimé en euros					
CAPITAL en Fin d'exercice						
Capital social		230 000,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
Nombre d'actions ordinaires		23 000,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote						
Nombre maximal d'actions à créer .						
- Par conversion d'obligation						
- Par droit de souscription						
OPÉRATIONS et RESULTAT						
Chiffre d'affaires (hors taxes)	14 789 046,45	17 235 524,21	14 822 577,86	18 652 610,65	20 192 952,51	
Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	1 034 907,17	1 072 155,79	1 123 725,30	1 165 201,03	1 479 252,59	
Impôts sur les bénéfices	152 051,02	139 431,64	185 032,69	128 328,84	192 310,26	
Participation des salariés	106 878,00	123 538,43	149 352,83	144 415,25	210 933,79	
Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	595 038,68	671 382,44	617 764,18	893 672,09	894 646,55	
Résultat distribué	552 000,00	552 000,00	621 000,00	621 000,00	897 000,00	
RESULTAT PAR ACTION						
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	33,74	35,18	34,32	38,80	46,78	
Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	25,87	29,19	26,86	38,86	38,90	
Dividende attribué	24,00	24,00	27,00	27,00	39,00	
PERSONNEL						
Effectif moyen salarié	90,00	90,00	91,00	112,00	112,00	
Montant de la masse salariale	4 130 944,30	4 259 194,64	4 298 883,89	4 846 151,48	5 462 261,69	
Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 743 559,78	1 860 664,30	1 869 617,95	2 125 454,71	2 400 288,14	



SOCIETE NOUVELLE APILOG AUTOMATION
Société par actions simplifiée au capital de 230 000 Euros

Siège social : 3 rue Galvani – 91300 MASSY

R.C.S. EVRY – 454 035 403

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022



CCA – CONSEIL & AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris

1 Bis avenue de Verdun – 94700 MAISONS-ALFORT
Tél : 01.43.68.24.20 • contact@ceaaudit.com •

SOCIETE NOUVELLE APILOG
AUTOMATION
3 rue Galvani
91300 MASSY

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

A l'assemblée générale,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fe

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Fait à Maisons-Alfort, le 19 décembre 2022

